

La Poste : une réorganisation qui inquiète

La gestion de 16 bureaux de poste confiée aux communes, des bureaux centraux qui deviendraient des bureaux de proximité. Les syndicats s'alarment.

« **Nous avons reçu ce courrier la semaine dernière**, alertent les représentants du syndicat Sud-PTT. **16 bureaux de poste sont menacés.** » Ce courrier émanant de la direction de La Poste Ouest Bretagne (Finistère et Morbihan) pointe 16 bureaux de poste « en cible évolution du statut vers un partenariat », soit vers une transformation en agence postale communale. « **La Poste transfert aux communes. Elle propose même aux employés de changer de statut et d'être employés par les municipalités**, poursuit Patrice Campion. **Un bureau de proximité coûte 50 000 € à la Poste, 10 000 € quand elle délègue cette charge aux communes.** » Sont listés les bureaux de poste de Lanildut, Treflez, La Roche Maurice, Argol, Landevarzec, Saint-Thurien, Logonna Dalouas, Plouneour-Menez, Brasparts, Ploumoguier, Esquibien, Scrignac, Ile-Tudy, Saint-Guérolé, Hanvec et Plounéventer.

« **Tous les bureaux de poste sont observés. Nous étudions la fréquentation et rencontrons ensuite les élus. Rien ne se fait sans concertation**, se défend la direction de la Poste. **Il n'y a pas de liste établie, juste des lieux moins fréquentés que d'autres. Nous étudions les choses au cas par cas.** » Les représentants syndicaux s'opposent à l'argumentation de la fréquentation et répondent : « **On diminue les heures d'ouverture. Ce qui évidemment vide les bureaux de poste. La direction peut ensuite justifier une fermeture...** »

Alors que la Poste nie l'existence d'un projet de réorganisation déjà bouclé, les représentants du syndicat gardent le nez sur leur planning de réunions. « **Pour nous, les choses se préparent et sont déjà organisées. Lorsque ce projet sera tamponné en décembre, tout sera en place.** » Cette réorganisation que le syndicat surnomme « Terrain II », en référence à un premier plan de restructuration, concernerait également 19 bureaux centraux, « retrogradés » en bureau de proximité (1). « **Ils perdraient leur autonomie et pour chacun d'eux, cela fait un chef d'établissement et un comptable à reclasser.** » Soit 38 emplois. « **Il s'agit juste de réorganisation interne. Pour le particulier, ce type de changements n'est pas visible,** » rassure la Poste.

« **Nous prévenons les élus concernés. Ils ne sont pas obligés d'accepter ces transferts**, repètent les représentants de Sud-PTT. **Nous voulons rappeler que le plan stratégique national 2008-2012, intitulé « performance et confiance », préconise la suppression de 40 % des bureaux, donc, ce n'est pas fini,** » préviennent-ils.

Lenaïk JAUBERT.

(1) D'après Sud-PTT : Pont-Croix, Briec, Pleyben, Pont-de-Buis, Daoulas, Trégunc, Taulé, Pouescat, Huelgoat, Sizun, Pouigneau, Brest Kerinou, Plouzané, Plabennec, Plougastel, Daoulas, Ploudalmézeau, Quimper-Kerfeuteun, Scaër et Coray.

Ouest-France 24 juin 2008

Repris de <http://www.brest.maville.com>